

RAPPORT FINANCIER

2012

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

1.2 Compte de résultat

1.3 Annexe

- 1.3.1 Faits significatifs de l'exercice
- 1.3.2 Changement des méthodes comptables
- 1.3.3 Règles et méthodes comptables
- 1.3.4 Situation fiscale de la Fondation
- 1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles
- 1.3.6 État des amortissements incorporels et corporels
- 1.3.7 État des immobilisations financières
- 1.3.8 État des valeurs mobilières de placement
- 1.3.9 État des provisions
- 1.3.10 État des créances et des dettes
- 1.3.11 Tableau de variation des fonds propres
- 1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés
- 1.3.13 Détail des produits de l'exercice
- 1.3.14 État des charges constatées d'avance
- 1.3.15 État des produits constatés d'avance
- 1.3.16 État des charges à payer
- 1.3.17 État des produits à recevoir
- 1.3.18 État des produits exceptionnels
- 1.3.19 État des charges exceptionnelles
- 1.3.20 État des engagements
- 1.3.21 Compte d'emplois des ressources et annexe
- 1.3.22 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/12 et autres informations
- 1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année 2012

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 Actions et faits marquants de l'exercice

2.2 Comparaison du résultat 2012 avec le budget et analyse du résultat.

2.3 Rapport financier

2.4 Projets de la Fondation pour 2013

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2012			Au 31/12/2011
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 1.3.5 et 1.3.6	480 093	349 443	130 650	107 617
Immobilisations corporelles	Note 1.3.5 et 1.3.6	3 722 908	1 285 528	2 437 380	2 543 039
Immobilisations financières	Note 1.3.7	87 468	45 500	41 968	86 918
Actif Immobilisé		4 290 469	1 680 471	2 609 998	2 737 574
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.10	3 615	0	3 615	23 920
Créances	Note 1.3.10	811 251	27 400	783 851	771 849
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.8	705 032	0	705 032	2 034 132
Disponibilités		1 042 245	0	1 042 245	356 853
Charges constatées d'avance	Note 1.3.14	222 630	0	222 630	222 252
Actif Circulant		2 784 773	27 400	2 757 373	3 409 005
Total Actif		7 075 242	1 707 871	5 367 371	6 146 579
Fonds associatifs sans droit de reprise	Note 1.3.11			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau	Note 1.3.11			2 166 660	2 198 790
Résultat de l'exercice	Note 1.3.11			-495 719	-32 130
Subventions d'investissement	Note 1.3.11			105 289	131 611
Fonds Propres				4 082 886	4 604 928
Fonds dédiés sur autres ressources	Note 1.3.12			106 000	116 301
Fonds Dédiés				106 000	116 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.10			219 131	223 111
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.10			356 962	460 425
Autres dettes	Note 1.3.10			187 642	249 282
Produits constatés d'avance	Note 1.3.15			414 750	492 532
Dettes				1 178 485	1 425 350
Total Passif				5 367 371	6 146 579

1.2 COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes de l'annexe	Exercice	Exercice 31/12/2011
Produits d'exploitation (I)		3 779 963	4 196 651
Ventes de marchandises	Note 1.3.13	2 487	5 437
Production vendue de biens et services	Note 1.3.13	14 118	7 705
Partenariats et subventions d'exploitation	Note 1.3.13	3 032 312	3 371 980
Reprises sur provisions et amortissements	Note 1.3.13	124 000	40 083
Dons et legs	Note 1.3.13	601 537	748 499
Produits divers	Note 1.3.13	5 509	22 947
Charges d'exploitation (II)		4 311 412	4 348 838
Autres achats et charges externes		1 298 688	1 334 556
Impôts, taxes et versements assimilés		59 736	198 755
Salaires et traitements		1 275 573	1 266 052
Charges sociales		857 884	694 833
Dotations aux amortissements		221 431	266 870
Dotations aux provisions		27 400	77 000
Subventions accordées par l'association		443 063	472 827
Autres charges		127 637	37 944
Résultat d'exploitation (I)-(II)		-531 449	-152 187
Produits financiers (III)		36 047	16 839
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	Note 1.3.13	36 047	16 839
Charges financières (IV)		45 500	0
Dotations aux amortissements et provisions	Note 1.3.9	45 500	0
Résultat financier (III)-(IV)		-9 453	16 839
Produits exceptionnels (V)		52 099	40 294
Sur opérations de gestion	Note 1.3.18	25 777	12 208
Sur opérations en capital	Note 1.3.18	26 322	28 086
Charges exceptionnelles (VI)		4 324	17 116
Sur opérations de gestion	Note 1.3.19	2 143	16 261
Sur opérations en capital	Note 1.3.19	2 181	855
Résultat exceptionnel (V)-(VI)		47 775	23 178
Impôts sur les bénéfices (1)	Note 1.3.8	12 893	0
Total des produits (I)+(III)+(V)		3 868 109	4 253 783
Total des Charges (II)+(IV)+(VI)		4 374 129	4 365 954
Solde Intermédiaire		-506 020	-112 171
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Note 1.3.12	116 301	196 342
- Engagement à réaliser sur ressources affectées	Note 1.3.12	106 000	116 301
Résultat de l'exercice		-495 719	-32 130
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Dons en nature	Note 1.3.23	422 429	304 900

(1) Impôt dû sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension.

1.3 annexe

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le total est de 5 367 372 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat déficitaire de 495 719 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

1.3.1 Faits significatifs de l'exercice

Aucun fait significatif sur l'exercice 2012

1.3.2 Changement des méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

1.3.3 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux règlements 99.01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03, relatifs à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation comptable.

Méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice.

Les durées de vies retenues sont les suivantes :

• Immobilisations corporelles

Terrain (Non Amortissable)	
Immeuble (siège social)	40 ans
Agencements, installations de bureaux	5 à 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans

• Immobilisations incorporelles

Logiciels informatiques	12 mois
Site Internet	3 ans
Base de données	4 ans

La copropriété (à hauteur de 49%) du Bateau «*Fleur de Lampaul*» (FDL) est amortie sur 6 ans tenant compte de la valeur résiduelle à la date prévue de la cession de la quote part restante. Le solde de la subvention d'investissement étant repris selon les mêmes modalités.

b – Valeurs mobilières de Placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

e - Produits

Les produits sont constatés et enregistrés pour la partie se rattachant à l'exercice dès la signature des conventions de mécénat et des conventions de parrainage excepté en cas de clause suspensive.

f - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature valorisées par les donateurs et faisant l'objet d'une convention sont mentionnées au compte de résultat. Le détail figure en annexe.

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.3.4 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant exclusivement issus de convention de Mécénat, cette dernière n'est plus assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.5 État des immobilisations incorporelles et corporelles

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions Entrées	Cessions Sorties	Valeur brute Fin exercice
TOTAL	4 118 715	138 806	54 521	4 203 001
Immobilisations incorporelles	398 184	103 599	21 690	480 093
Logiciels	76 916	0	21 690	55 226
Marque <i>Fleur de Lampaul</i>	7 622	0	0	7 622
Site Internet	297 321	0	0	297 321
Base de données	16 325	103 599	0	119 925
Immobilisations corporelles	3 720 531	35 207	32 831	3 722 908
Siège Social (construction)	2 106 000	0	0	2 106 000
Terrain	234 000	0	0	234 000
Siège social	761 319	35 207	32 831	763 695
Agencement	347 515	7 594	0	355 109
Mobilier de bureau	115 380	0	0	115 380
Matériel informatique	287 404	27 613	32 831	282 186
Matériel vidéo	11 020	0	0	11 020
Matériel de transport	619 212	0	0	619 212
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	619 212	0	0	619 212

1.3.6 État des amortissements incorporelles et corporelles

en €	Valeur brute début exercice	Acquisitions Entrées	Cessions Sorties	Valeur brute Fin exercice
TOTAL	1 468 060	221 431	54 520	1 634 970
Amortissements incorporels	290 566	80 565	21 690	349 442
Logiciels	76 915	0	21 690	55 225
Site Internet	213 651	73 070	0	286 721
Base de données	0	7 495	0	7 495
Amortissements corporels	1 177 494	140 866	32 831	1 285 528
Siège Social (construction)	309 465	52 650	0	362 115
Siège social	550 505	67 078	32 831	584 753
Agencement	207 197	36 776	0	243 974
Mobilier de bureau	86 219	7 564	0	93 784
Matériel informatique	246 328	22 478	32 831	235 976
Matériel vidéo	10 761	259	0	11 020
Matériel de transport	317 523	21 138	0	338 660
Bateau <i>Fleur de Lampaul</i> (1)	317 523	21 138	0	338 660

(1) Copropriété à hauteur de 49%

1.3.7 État des immobilisations financières

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
Immobilisations financières	86 918	2 500	1 950	87 468
• Immobilisations concernées				
Part Sociale Crédit Coopératif	183	0	0	183
Prêt au personnel	450	2 500	1 950	1 000
Prêts Association ENHNNH (1)	65 000	0	0	65 000
• Autres Immobilisations				
Dépôts et cautionnements (2)	21 285	0	0	21 285

(1) ENHNNH : Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

(2) Caution locaux (Titre Dexia) rdc Rue de l'Est. Plus-values latentes au 31/12/2012: 1 956 euros

1.3.8 État des valeurs mobilières de placement

en €	705 032
Crédit Coopératif EFI PERF C 3D (Sicav) (1)	194
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension (2)	53 719
ECOFI Contrat coopératif FCP (1)	252 342
Fonds Agir FNH (1)	100 277

(1) Plus values latentes au 31/12/2012: 3 190 euros

(2) Impôt dû sur intérêts courus de contrat de capitalisation Dexia epargne pension

1.3.9 État des provisions

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute Fin exercice
	124 000	72 900	124 000	72 900
Provision pour dépréciation immobilisation financière (1)	0	45 500	0	45 500
Provision pour créances douteuses	124 000	27 400	124 000	27 400

(1) 70% sur prêt à l'ENHNNH

1.3.10 État des créances et des dettes

	Montant Brut	Provisions	Montant Net	A 1 an au plus	A plus d'1 an
ÉTAT DES CRÉANCES en €	1 124 965	72 900	1 052 065	989 768	62 297
Actif immobilisé	87 468	45 500	41 968	1 000	40 968
Prêts	66 000	45 500	20 500	1 000	19 500
Cautions loyers	21 285		21 285		21 285
Autres titres immobilisés	183		183		183
Actif circulant	814 867	27 400	787 467	787 467	
Avances et acomptes versés	3 615		3 615	3 615	
Clients et comptes rattachés	517 865	27 400	490 465	490 465	
<u>Autres créances</u>					
Personnel et comptes rattachés	4 699		4 699	4 699	
Etat - Subventions et produits à recevoir	77 681		77 681	77 681	
Débiteurs divers	93 000		93 000	93 000	
Produits à recevoir	118 006		118 006	118 006	
Charges constatées d'avance	222 630		222 630	201 301	21 329
ÉTAT DES DETTES en €	1 178 485		1 178 485	1 178 485	0
Fournisseurs et comptes rattachés	219 131		219 131	219 131	
Dettes fiscales et sociales	356 962		356 962	356 962	
Personnel et comptes rattachés	104 879		104 879	104 879	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	223 994		223 994	223 994	
Taxe sur la valeur ajoutée	0		0	0	
Autres Impôts, taxes et versements assimilés	28 089		28 089	28 089	
Autres dettes	187 642		187 642	187 642	
Produits constatés d'avance	414 750		414 750	414 750	

1.3.11 Tableau de variation des fonds propres

en €	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
	4 604 928	-495 719	26 322	4 082 887
Fonds associatif sans droit de reprise (1)	2 306 657	0	0	2 306 657
Subvention d'investissement Entreprises privées (2)	72 404	0	14 481	57 923
Subvention d'investissement Etat (2)	59 207	0	11 841	47 366
Report à n ouveau (3)	2 198 790	0	32 130	2 166 660
Résultat comptable de l'exercice	-32 130	-495 719	-32 130	-495 719

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspond aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH.

Fonds associatifs par année de constitution :

	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	0	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	0	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	0	2 206 657
2010	2 206 567	100 000	2 306 567
2011	2 306 567	0	2 306 567

(2) Subventions obtenues pour financer la restauration du bateau Fleur de Lampaul. Elles correspondent aux financements obtenus tant d'entreprises privées que de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le bateau étant classé monument historique. Ces subventions sont amorties au rythme de l'amortissement de la copropriété du bateau (dont 51% des parts du bateau ont été cédées en 2010).

(3) Affectation du résultat comptable de l'exercice 2011.

1.3.12 Tableau de variation des fonds dédiés

en €	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager au 31/12/2012
	116 301	116 301	106 000	106 000
Fonds Solidarité SUD (1)	37 301	47 301	40 000	40 000
Fonds dédiés programme Alimentation (1)	79 000	69 000	66 000	66 000

(1) En 2011 sur le fonds dédié au programme Alimentation, 10 000 euros ont été affectés aux soutiens à l'international gérés dans le cadre du fonds Solidarité Sud. Ces projets soutenus répondaient à la thématique Alimentation à un niveau International.

1.3.13 Détail des produits de l'exercice

	2012		2011
Produits de l'exercice avec reprise sur fonds dédiés (en euros)		3 984 410	4 450 125
Produits de l'exercice		3 868 109	4 253 783
Ventes de marchandises		2 487	5 437
Productions vendues de biens et services		14 118	7 705
Prestations de service (dont séminaires)	8 238		1 825
Prestations <i>Fleur de Lampaul</i>	5 880		5 880
Partenariat et subventions d'exploitation		3 032 312	3 371 980
Produits de mécénat	2 747 577		3 027 217
Produits de parrainage	10 000		40 000
Subventions d'exploitation	274 735		304 763
Dons et legs		601 537	748 499
Produits divers de gestion courante		5 509	22 947
Produits financiers		36 047	16 839
Produits exceptionnels		52 099	40 294
Produits exceptionnels sur exercice antérieur	25 777		12 208
Subventions d'investissement	26 322		26 322
Produits exceptionnels divers	0		1 764
Reprises sur provisions		124 000	40 083
Reprises sur fonds dédiés		116 301	196 342

1.3.14 État des charges constatées d'avance

en €	222 630
Fonds Solidarité sud (dotations)	131 710
Prestations de service	40 596
Locations	25 366
Subventions versées	3 750
Abonnements	826
Maintenances	11 712
Insertions	3 449
Assurances	2 266
Cotisations	2 572
Divers	383

1.3.15 État des produits constatés d'avance

en €		414 750
Subventions		30 095
Conventions de mécénat		384 655

1.3.16 État des charges a payer

en €		216 217
Factures non parvenues		37 935
Dettes fiscales et sociales		178 282

1.3.17 État des produits à recevoir

en €		171 185
Dons manuels se rapportant à 2012		45 398
Legs se rapportant à 2012		42 999
Produits à recevoir divers		29 609
Intérêts courus		53 179

1.3.18 État des produits exceptionnels

en €		52 099
Quote-part subvention d'investissement		26 322
Produits à recevoir sur exercice antérieur		25 777

1.3.19 État des charges exceptionnelles

en €		4 325
Charges exceptionnelles sur exercice		2 181
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur		2 143

1.3.20 État des engagements

en milliers d'euros	Montant total	Montant à - 1 an	Montant à + 1 an et - 5 ans
Engagements reçus	3 018	1 918	1 100
Conventions de mécénat	2 988	1 888	1 100
Subventions	30	30	0
Engagements donnés	205	144	61
Associations partenaires	30	16	14
Soutiens à l'International	143	122	21
Crédit bail en cours	32	7	26

1.3.21 Compte d'emplois des ressources en K€ et annexe

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1)		0
1- MISSIONS SOCIALES (répartition en note 1 et note 2)			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (T2)		601
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
• Actions réalisées directement	2 266	375	• Dons manuels non affectés	487	
• Versements à d'autres organismes agissant en France	218	25	• Dons manuels affectés	71	
			• Legs et autres libéralités non affectés	43	
			• Legs et autres libéralités affectés	0	
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	
1.2 Réalisées à l'étranger					
• Actions réalisées directement	217	2			
• Versements à un organisme central ou d'autres organismes	208				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	2 756	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	351	55	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	275	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	179	28	4 - AUTRES PRODUITS	110	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	861	116			
(T3)	601				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	4 300		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	3 742	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	73		II - REPRISES DES PROVISIONS	124	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	106		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	116	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (T4)	0	
V - TOTAL GÉNÉRAL	4 478		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	496	
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)		0	VI - TOTAL GÉNÉRAL (T2+T4)	4 478	601
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis)		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6= T3+T5-T5bis)		601	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		601
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE					
Missions sociales	422		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	422	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	422		Total	422	

Note 1: Répartition de la mission sociale par projet

En K€	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 483	426
1.1 Réalisées en France	2 266	218
Think tank, laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique	1 115	43
- Think tank global	315	
- Suivi des politiques publiques		
Débat sur la Transition Energétique	97	
Politiques biodiversité	50	
Fiscalité écologique	102	
Politique agricole commune (PAC 2013)	76	3
Financer la transition écologique	91	
- Prospective et propositions sur la transition		
Démocratie écologique	99	
Economie et biodiversité	73	17
Précarité énergétique	62	5
Restauration collective responsable	96	18
Politique agricole et liens Nord Sud	54	
Soutien national	681	175
Soutiens, réseau et démultiplication des projets de terrain national	355	90
Education à l'environnement (Ecole Nicolas Hulot)	63	80
Bénévolat Nature	263	5
Campagnes de sensibilisation et de mobilisation	470	
Campagne «l'énergie c'est mon choix»	372	
Préparation Campagne 2013	98	
1.2 Réalisées à l'étranger	217	208
Fonds Solidarité SUD	217	208

Note 2: Répartition de la mission sociale par axes thématiques et transthématiques

En K€	Actions réalisées directement	Versements à d'autres organismes
1- MISSION SOCIALE	2 483	426
1.1 Réalisées en France	2 266	218
Alimentation durable et solidaire	324	60
Biodiversité et territoires	387	52
Climat et économies d'énergie	633	26
Education à l'environnement (Ecole Nicolas Hulot)	63	80
Think tank, Laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique	504	
Soutien national	355	
1.2 Réalisées à l'étranger	217	208
Fonds Solidarité sud	217	208

COMMENTAIRES DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES DE L'EXERCICE 2012

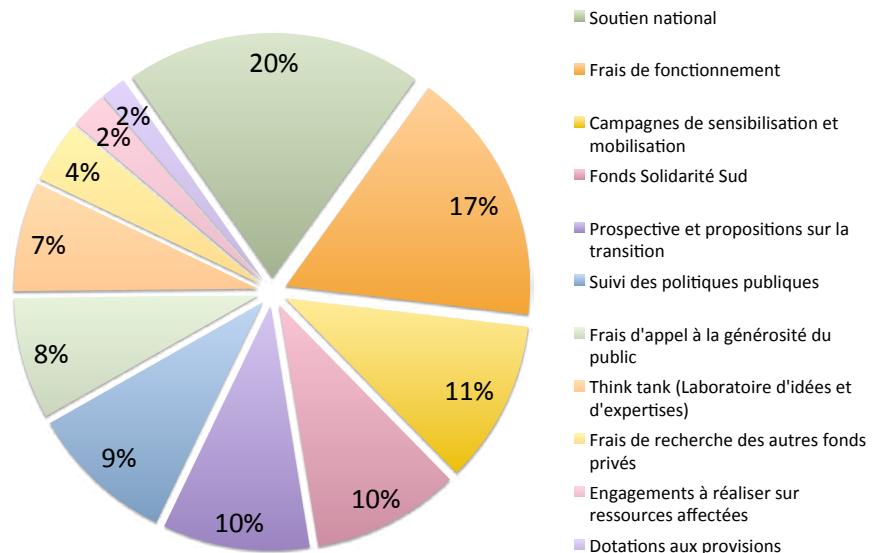
Le compte d'emploi des ressources présente l'ensemble des missions sociales de la FNH.

Les emplois

La Fondation réalise sa mission principalement en France mais aussi à l'international par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou par des versements à d'autres organismes.

Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes pour la réalisation des actions. Afin de suivre au mieux les coûts des différentes actions menées par la Fondation et dans un souci de transparence, elle a mis en place à sa création une comptabilité analytique et un suivi des temps des salariés. Ainsi, les frais de personnel et de structure sont affectés précisément en fonction des heures passées et déclarées par salarié pour chaque projet. Les frais indirects liés à la réalisation des projets tels que la communication, les actions de mobilisation, le site Internet, les relations extérieures sont affectés aux missions sociales proportionnellement au temps passé par projet.

Emploi des ressources 2012



1- Missions sociales

Missions sociales par projet (note 1)

Think tank global

L'activité de think tank ou laboratoires d'idées innovantes consiste en l'élaboration de propositions portées dans le débat public afin de faire émerger un projet de société novateur et porteur d'espérance.

Suivi des politiques publiques

Débat sur la transition énergétique

En 2012, la Fondation Nicolas Hulot s'est fortement mobilisée sur le sujet de l'énergie. Elle a ainsi préparé le débat qui s'est tenu lors de la conférence environnementale de 2012 en organisant une série de rencontres en amont. Ces rencontres ont permis de réunir un certain nombre d'acteurs (entreprises, associations et syndicats) de discuter et de proposer des mesures pertinentes et crédibles permettant de répondre aux questions sociétales et environnementales dans le domaine de l'énergie. L'ensemble de ces propositions a été ensuite présenté lors d'une conférence organisée au mois d'octobre. La FNH a par ailleurs suggéré une série d'orientations possibles pour ce débat crucial à travers la publication d'un document intitulé «Pour une construction collective des choix énergétiques en France», qui place le citoyen au cœur de la réflexion collective. Le débat a finalement été lancé en fin d'année 2012.

Politiques biodiversité

En 2012, La Fondation a suivi de près les travaux du gouvernement sur la gouvernance de la biodiversité et la relance du projet d'Agence de la Biodiversité. Cette agence permettrait d'étendre les mesures préservant la biodiversité en France, avec notamment une meilleure gestion des zones Natura 2000, le renforcement des continuités écologiques vertes et bleues, ainsi que la création de nouveaux parcs naturels régionaux. La FNH s'est également engagée au sein du Comité National de la Convention pour l'hydroélectricité durable, avec comme principal marqueur de réussite la fin d'exploitation de deux barrages sur la Sélune, permettant d'envisager le retour du Saumon Atlantique sous les meilleurs auspices. Enfin, dans le domaine marin, la Fondation a été nommée membre du Conseil National de la Mer et des Littoraux et elle a suivi avec particulièrement d'attention deux projets d'exploration offshore d'hydrocarbure, en Guyane et en Méditerranée.

Fiscalité écologique

En 2012, et en collaboration avec le Réseau Action Climat, la FNH a organisé la campagne «Stop aux subventions à la pollution» avec deux principaux axes de réflexion : la suppression des niches fiscales et le développement de nouveaux outils en terme de fiscalité écologique. Cette campagne a recueilli 10 000 signa-

tures, et les propositions de cette campagne ont été présentées auprès des parlementaires.

Politique agricole commune (PAC 2013)

Cela fait maintenant plusieurs années que la FNH réfléchit à la mise en place, en collaboration avec le groupe PAC 2013, d'une politique agricole commune plus juste, plus écologique et plus solidaire. Au niveau européen, la Fondation s'est donc associée à la Convention Agricole et Rurale (ARC 2020) rassemblant une centaine d'acteurs de la société civile européenne travaillant sur ce sujet et portant plusieurs propositions susceptibles de permettre l'avènement d'une PAC plus respectueuse de l'Homme et de l'Environnement.

Financer la transition écologique

En 2012, la FNH a organisé, en collaboration avec l'Université Paris Sud, un colloque sur le financement public de la transition écologique et a participé à de nombreuses conférences portant sur ce sujet. Elle a également mené un travail sur les réformes nécessaires du secteur bancaire et financier dans le but de mettre en place une nouvelle orientation des fonds privés en faveur de cette transition. La FNH a plaidé pour une reprise en main démocratique des systèmes financiers à travers six mesures phares. Enfin, elle a suggéré avec force et conviction, lors de la conférence environnementale, que la Banque publique d'investissement devienne la banque de la transition écologique.

Prospective et propositions sur la transition

Démocratie écologique

Que ce soit à l'occasion du débat sur la transition énergétique ou de la conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique d'Hyderabad, la FNH s'est fortement mobilisée en 2012 pour que le citoyen ne soit pas qu'un simple spectateur de ces réflexions, mais soit au contraire un véritable acteur à part entière. C'est ainsi dans cette perspective que la FNH a travaillé à la rédaction d'une étude sur les outils innovants de la démocratie participative, qui permet de faire un état des lieux comparé et illustré des différents outils déjà existant ou en voie d'expansion.

Economie et biodiversité

En 2012, La FNH a été partie prenante d'une série de groupes de travail sur ces questions. Ces différentes participations ont abouti à la publication de l'étude «Biodiversité et économie : des clefs pour comprendre». La FNH est également intervenue au Salon des Métiers et des Professionnels de l'Écologie et a porté des amendements sur le projet de loi de finances 2013 pour que la fiscalité prenne davantage en compte la biodiversité.

Précarité énergétique

Depuis 2010, la FNH se mobilise au sein du réseau RAPPEL regroupant près de 400 structures de terrain œuvrant contre la précarité écologique. Cette activité se traduit par de nombreuses propositions résultant d'une concertation commune. Par ailleurs, afin de contribuer à une meilleure définition de la précarité énergétique, la FNH a lancé une étude sur les conséquences de celle-ci sur la mobilité afin de mieux les prendre en considération et d'imaginer de nouvelles solutions.

Restauration collective responsable

Considérant que la restauration collective (écoles, collèges, lycées) représente à elle seule une quantité considérable de denrées alimentaires commandées et consommées chaque jour en France et en Europe, la FNH concentre ses efforts et ses propositions sur ce secteur. Dans cette optique, elle a donc organisé, début d'année 2012, trois journées régionales sur ce thème, dans le but de mettre en place des outils nationaux permettant de développer des pratiques responsables dans ce domaine.

Politique agricole et lien Nord Sud

Cette question a été étudiée par un groupe de travail mené par Marc Dufumier, qui rendra ses travaux au cours de l'année 2013.

Soutien national

Soutien, réseau et démultiplication des projets de terrain

L'objectif de la politique de soutien de la FNH est d'apporter une aide financière, méthodologique et logistique à des acteurs de terrains qui, partout sur le territoire national, œuvrent de manière concrète à la mise en place de projets en faveur du bien être de l'homme et de l'environnement. En 2012, 26 projets ont été soutenus, pour des montants situés entre 300 et 5000 euros. 2012 a aussi été marquée par le soutien apporté, pour la toute première fois, à des projets localisés dans les territoires d'outre-mer. Parmi 24 demandes, la FNH a soutenu 9 projets pour des montants situés entre 500 et 2900 euros. La FNH s'attache particulièrement à encourager les initiatives favorables à l'Homme et la Nature, et ce notamment à travers son réseau de 9 associations partenaires. En 2012, le montant total des aides a ainsi atteint 45000 euros et a permis de développer des actions phares sur d'autres territoires.

Éducation à l'environnement (Ecole Nicolas Hulot)

Situé à Branféré dans le Morbihan, l'école Nicolas Hulot est un lieu qui privilégie l'éducation à l'environnement. Elle sensibilise le grand public à des thématiques naturalistes en rapport avec la préservation de la biodiversité ainsi que le développement durable. Unique en France, elle bénéficie d'un parc animalier et d'une infrastructure permettant un hébergement sur place. En 2012, l'Ecole Nicolas Hulot a accueilli 14 913 enfants et 154 387 visiteurs associés au programme grand public. Elle a aussi formé 70 adultes dans le cadre de journées spécialisées.

Bénévolat Nature

La plateforme «J'agis pour la nature» dont la FNH est à l'origine a connu une progression de 24 % de ses inscriptions, portant ainsi à 101 le nombre de bénévoles impliqués. En 2012, afin de promouvoir le bénévolat nature à plus grande échelle, la Fondation est partie à la rencontre de collectivités territoriales et d'entreprises, via les Programmes Participatifs de Territoire (PRO-PATER). La FNH a aussi participé, en partenariat avec le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, à la création du «Collectif National Sciences Participatives Biodiversité» qui a pour objectif de structurer et d'organiser une identification opérationnelle des sciences participatives en France et d'assurer un rôle de relai auprès des institutions.

Campagnes de sensibilisation et mobilisation

Campagne «L'énergie c'est mon choix»

2012 a été placée sous le signe de l'énergie, avec notamment la tenue d'une Conférence Environnementale ouverte par le président de la République. La FNH a quant à elle lancé une campagne intitulée «L'énergie c'est mon choix», qui a donné lieu au développement d'un site Internet, ainsi qu'un jeu concours intitulé «La fabrique des cadeaux énergétiques», à destination des internautes. Ces outils avaient pour objectifs principaux de sensibiliser et d'informer le public sur cette question primordiale que sont l'énergie et nos manières de la consommer.

Préparation campagne 2013

En 2012, la FNH, en collaboration avec le groupe PAC 2013, a préparé sa nouvelle campagne de sensibilisation intitulée «I Field Good». Cette campagne se donne pour objectif d'orienter la prochaine réforme de la PAC vers un système d'aide plus juste, plus écologique et plus responsable. La campagne a été lancée début 2013.

Fond de Solidarité sud

Le Fond de Solidarité de sud est destiné à soutenir des projets en faveur de l'homme et de la nature en Afrique, en Asie du Sud Est et en Amérique Latine. Le soutien est valable pour une durée de 2 ans. En 2012, 5 nouveaux projets ont été soutenus, pour des montants compris entre 1300 euros à 15 000 euros.

Missions sociales par axes thématiques et transthématiques (note 2)

Les actions de la Fondation s'organisent autour de 3 axes thématiques : Alimentation durable et solidaire - biodiversité et territoires - climat et économies d'énergie et de 3 axes transthématiques : éducation à l'environnement - Think tank - soutien national et international.

Pour chacune des thématiques, la FNH développe 3 type d'action : 1) construction et portage de propositions pour la réforme des politiques publiques - 2) soutien aux actions de terrains développées par les structures associatives (en France et dans les pays du sud) - 3) information et sensibilisation des citoyens.

Les axes transthématiques, regroupent les projets qui couvrent un champs plus large qu'une thématique spécifique, comme les actions liées à l'éducation à l'environnement, ou le soutien à des projets de terrain qui prennent en compte aussi bien la préservation des ressources naturelles que l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Les questions de gouvernance, de démocratie participative ou encore d'économie ou de finance sont traitées de façon transversales dans le cadre du think tank.

2 - Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation, des mailings papier et frais de gestion des dons. Envoi d'une newsletter bimensuelle dédiée aux donateurs. Mise en place d'un nouvel espace personnel

internet dédié aux donateurs (mise à jour des coordonnées, gestion des abonnements, des centres d'intérêts et des reçus fiscaux).

Frais de recherche des autres fonds privés

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Structuration d'un pôle développement permettant la création d'un nouvel axe de diversification des ressources.

3 - Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent de la direction générale et des services administratifs et financiers. Sont incluses les créances irrécouvrables des exercices antérieurs du mécénat d'entreprise non reçu.

4 - Dotations aux provisions (II du CER)

Provision passée pour couvrir un risque de créances irrécouvrables.

5 - Engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit de fonds dédiés à des projets qui seront réalisés en 2013.

Les ressources permettent de réaliser les projets décrits ci-dessus

Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat

1 - Ressources collectées auprès du public

Les dons proviennent des retours d'e-mailings envoyés à notre communauté, mailings papier auprès des donateurs n'ayant pas d'adresse e-mail.

Les dons et legs manuels affectés sont employés selon les souhaits des donateurs. Néanmoins peu de donateurs demandent l'affectation de leur don. Les dons perçus non affectés par le donateur dans l'année sont répartis intégralement par missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement en fonction des besoins de financement.

2 - Autres fonds privés

Ils proviennent essentiellement du mécénat d'entreprise avec différents niveaux d'engagement.

Le partenaire fondateur est le plus haut niveau d'engagement auprès de la Fondation, il soutient toutes les actions de la Fondation. Ils sont au nombre de deux : L'Oréal et TF1.

Les partenaires thématiques soutiennent l'un des trois programmes thématiques : Climat et économie d'énergie, Alimentation durable et solidaire, Biodiversité et territoires. Ils sont au nombre de dix : Bouygues Telecom, Cora, d'Aucy, Duracell, First Solar, Ibis, Lesieur, SNCF, Véolia Environnement et Vinci Autoroutes.

Le Collège des PME soutient l'ensemble des actions de la Fondation et comprend sept sociétés : April international, Durieu, Magic Recycle, Megaman, Sobac, Styl-Pack, Valorplast.

Les partenaires opérationnels : ils financent des actions

ou des projets ponctuels. En 2012, ils sont au nombre de neuf : Autoroutes du Sud de la France (ASF), la Caisse des dépôts et consignation, la Fondation Carasso, Electricité de France (EDF), la Fondation de France, Humanité et Biodiversité, Réseau ferré de France (RFF), Réseau de transport d'électricité (RTE), la SNCF.

3 - Subventions et autres concours publics

La Fondation reçoit des subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles sont versées par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, et de l'Energie – le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie – le Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Régional Rhône Alpes. Elles sont toutes affectées à des projets.

4 - Autres produits

Produits financiers : produits de placements sans risque présentant une garantie en capital, ils servent à financer une partie des frais de fonctionnement, Ventes de produits et services : organisation de séminaires sur le thème de l'énergie. Produits exceptionnels sur exercices antérieurs, subvention d'investissement, produits divers de gestion courante.

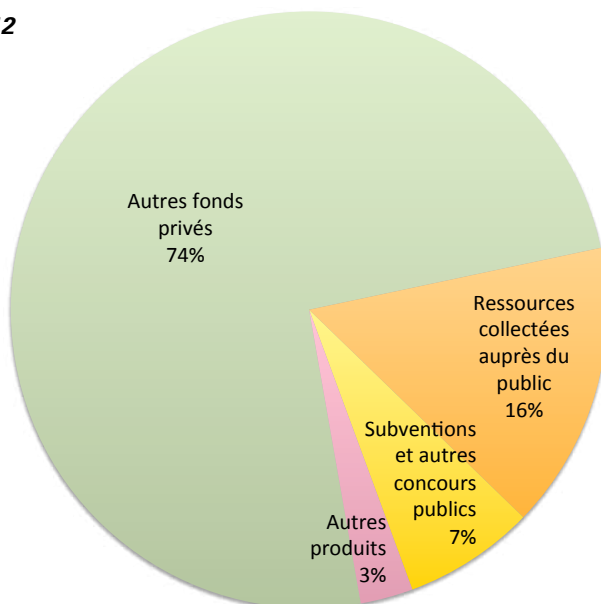
5 - Reprise des provisions

Reprise d'une provision pour créances douteuses en 2011, passée en perte sur l'exercice 2012.

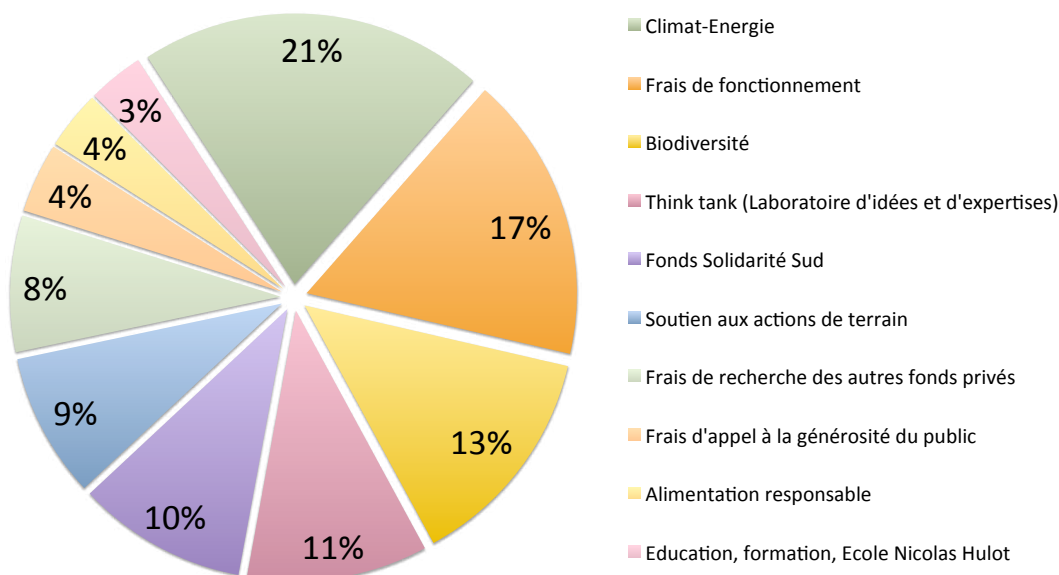
6 - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2011 utilisés en 2012.

Provenance des ressources 2012



Emplois des dons 2012



1.3.2 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2012 et autres informations

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	15	14
Employés	16	17
Apprentis	0	0
Total	31	31

La Fondation a accueilli six stagiaires et deux services civique au cours de l'année 2012.

Au 31 décembre 2012, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation (DIF) est de 2067 heures.

1.3.23 Contributions volontaires en nature pour l'année (en milliers d'euros)

Etat des dons en nature mentionnés en bas du compte de résultat (faisant l'objet d'une convention)	422
Bouygues télécom	144
CGI	136
CLM BBDO	122
Sogec Datamark	20

Bénévoles : les contributions des personnes intervenues bénévolement en 2012 pour aider la Fondation ne sont pas valorisées.

Le bénévolat est ponctuel et n'a pas été significatif en 2012.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 ACTIONS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Politiques publiques générales nationales et internationales

- Publication du document ***Vers une sortie de crises ?*** reprenant les principales propositions de la Fondation dans toutes les thématiques à l'occasion des élections présidentielles 2012.
- Présence de la Fondation dans les négociations de RIO+20 et publication à cette occasion du document ***Rio+20 : Le développement durable à l'heure du bilan.***
- Participation à toutes les tables rondes de la conférence environnementale.

Débat national sur la transition énergétique

- Campagne ***L'Énergie c'est mon choix*** pour mobiliser les citoyens autour des enjeux énergétiques et les préparer au futur débat.
- Organisation d'un cycle de séminaires permettant de réunir les parties prenantes de l'énergie (entreprises, associations et syndicats) pour tester et améliorer les propositions de la Fondation en vue du débat national.
- Organisation d'un colloque en fin d'année pour présenter les propositions de la Fondation pour le débat

national sur la transition énergétique. Ces propositions sont détaillées dans le document ***Construire la transition énergétique.***

- Publication du document ***Pour une construction collective des choix énergétiques en France,*** avec le souci de replacer le citoyen au cœur du processus du débat national.

Politiques biodiversité

- Suivi des travaux du gouvernement sur la gouvernance de la biodiversité et la relance du projet d'Agence de la Biodiversité.
- Poursuite de l'engagement au sein du Comité National de la Convention pour l'hydroélectricité durable.
- Implication au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux, en tant que nouveau membre.

Fiscalité écologique

- En collaboration avec le Réseau Action Climat, organisation de la campagne ***Stop aux subventions à la pollution*** avec deux principaux objectifs : suppression des niches fiscales et développement de nouveaux outils

en terme de fiscalité écologique.

- Proposition au gouvernement lors de la conférence environnementale de créer une commission pour la fiscalité écologique en vue des lois de finances. La commission a été lancée en décembre. La Fondation en est membre.

Politique agricole commune

- Collaboration avec le groupe PAC 2013 et concertation autour du portage de propositions permettant le développement d'une agroécologie à l'échelle européenne.
- Association avec la Convention Agricole et Rurale (ARC 2020) rassemblant une centaine d'acteurs de la société civile européenne.

Financer la transition écologique

- Organisation, en collaboration avec l'Université Paris Sud, d'un colloque sur le financement public de la transition écologique.
- Travail sur les réformes nécessaires du secteur bancaire et financier dans le but de mettre en place une nouvelle orientation des fonds privés en faveur de la transition écologique.
- Proposition lors de la conférence environnementale pour que la Banque Publique d'Investissement (BPI) devienne la banque de la transition écologique. Cette proposition ayant été retenue, la Fondation a été auditionnée par les députés pour qu'elle soit bien retransmise dans le projet de loi créant la BPI.

Démocratie écologique

- Mobilisation de la FNH à l'occasion du débat sur la transition énergétique ou de la conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique d'Hyderabad en faveur d'une meilleure implication du citoyen au cœur de ces processus de concertation.
- Publication du document **Démocratie écologique, l'environnement au cœur de la citoyenneté et des institutions** résumant les principales propositions du livre collectif **Pour une 6^e république écologique**.
- Rédaction d'une étude sur les outils innovants de la démocratie participative (à paraître en 2013).

Economie et biodiversité

- Implication de la FNH dans de nombreux groupes de travail.
- Rédaction et publication de l'étude **Biodiversité et économie : des clefs pour comprendre**.

Précarité énergétique

- Soutien financier et participation au comité de pilotage du réseau RAPPEL regroupant près de 400 structures de terrain œuvrant contre la précarité énergétique.
- Réalisation d'une étude sur le lien entre précarité énergétique et mobilité afin d'imaginer des solutions (à paraître en 2013).

Restauration collective responsable

- Organisation, fin 2011 - début 2012, de trois journées régionales sur ce thème.
- Réalisation des synthèses de ces trois journées ainsi que des recommandations au niveau national.
- Réalisation d'outils nationaux (plateforme web, outil d'évaluation) permettant de développer des pratiques responsables dans le domaine de la restauration collective. Ces outils seront rendus publics en 2013.

Politique agricole et lien Nord Sud

- Mise en place et animation d'un groupe de travail (à paraître en 2013).
- Participation à l'étude **Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables**, dans le cadre du groupe de travail désertification (à paraître début 2013).

Soutien, réseau et démultiplication des projets de terrain national et international

- les projets de terrain soutenus financièrement par la Fondation sont au nombre de :
 - 26 en France métropolitaine (300 et 5000 €).
 - 9 dans les départements d'outre-mer (500 et 2900 €).
 - 5 dans le cadre du Fonds Solidarité sud (1300 et 15000 €).
- Développement d'une aide spécifique pour des projets dans les

territoires d'outre-mer.

- Accompagnement de la démultiplication de projets innovants issus du réseau d'associations partenaires sur le territoire national.

Education à l'environnement / Ecole Nicolas Hulot

- 14 913 enfants accueillis
- 154 387 visiteurs associés au programme grand public

Bénévolat Nature

- 101 structures impliquées sur **J'agis pour la nature**. Augmentation de 24 % des inscrits sur la plateforme.
- Initiation des Programmes Participatifs de Territoire (PROPATER)

Préparation campagne 2013

Conception de la nouvelle campagne de sensibilisation **I Field Good** en collaboration avec le groupe PAC 2013, pour une agriculture d'avenir plus juste, plus écologique et plus solidaire.

Nouvelle base de données

Développement et mise en place d'une base de données marketing : outil permettant d'améliorer la gestion des relations avec les donateurs et la communauté de la Fondation et d'augmenter la collecte.

Contrôle de la Cour des comptes

A l'issue de deux ans d'audition, la Cour des comptes a rendu son rapport en octobre 2012 sur l'utilisation par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, des dons collectés, du mécénat et des subventions publiques, sur les exercices de 2005 à 2010. La Cour des comptes reconnaît sans ambiguïté que : « la Fondation a respecté globalement la réglementation relative aux comptes d'emploi de ces ressources et que l'emploi de ces produits a été conforme aux objectifs poursuivis. »

Changement de Statuts

Les statuts ont été modifiés par l'arrêté du Ministère de l'intérieur le 26 octobre 2012. Leur mise en application est intervenue en 2013.

2.2 COMPARAISON DU RÉSULTAT 2012 AVEC LE BUDGET ET ANALYSE DU RÉSULTAT

Comparaison avec le budget

Les comptes 2012 font apparaître un déficit de 495 719 euros, tel qu'il était prévu au budget révisé voté au Conseil d'Administration du 11 décembre 2012

(Keuro)	Budget (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé (2)	Ecart (2) – (1)
Produits	3 723	3 868	116	3 984	261
Charges	4 209	4 374	106	4 480	271
Solde	- 486	- 506	10	- 496	- 10

Écart sur les produits

L'écart provient principalement des éléments suivants :

- Dons reçus supérieurs à ceux envisagés dans le budget prévisionnel.
- Convention de partenariat signée en fin d'année.

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Passation par prudence d'une provision pour dépréciation d'une partie du prêt accordé en 2004 à l'association Ecole Nicolas Hulot,
- Frais de migration des serveurs de la Fondation passés en charge alors qu'il était prévu au budget de les amortir sur 3 ans.

Détail du résultat d'exploitation de l'exercice 2012

Les produits d'exploitation de l'exercice, soit 3 780 K€ hors fonds dédiés, ont baissé de 416 K€, soit 10 % environ par rapport à 2011. Ils s'analysent comme suit :

K€	2012	2011
mécénat	2 747	3 027
dons et legs	602	748
subventions diverses	275	305
parrainage	10	40
produits et prestations de services vendus	17	13
produits divers de gestion courante	5	22
Reprises sur provision	124	40

Les charges d'exploitation de l'exercice, soit 4 311 K€ hors engagements sur fonds dédiés, ont baissé de 37 K€, soit 1 % par rapport à 2011.

Le résultat d'exploitation ressort négatif à 531 K€ contre un résultat négatif de 152 K€ pour 2011. Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 496 K€ contre un déficit de 32 K€ pour 2011 et ceci après prise en compte d'un montant 10 K€ de fonds dédiés disponibles contre 80 K€ en 2011.

Les dons en nature sont enregistrés en bas de compte de résultat pour un montant de 422 K€.

2.3 RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'Administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2012, présentés selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier présente le compte d'emploi des ressources et ses commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2013, arrêté par le bureau, a été approuvé par un Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2012. Il comporte 4 137 K€ de produits et 4 365 K€ de charges et fera l'objet d'un rectificatif au cours de l'exercice 2013.

2.4 PROJETS DE LA FONDATION POUR 2013

La Fondation poursuit ses actions de mobilisation, de prospective, de lobbying d'intérêt général, et de soutien autour de trois thématiques (Alimentation durable et solidaire, Biodiversité et territoires, Climat-économie d'énergie) et deux axes transversaux (finance/économie et démocratie).

Lancement de la campagne *I Field Good*

À l'occasion de la réforme de la PAC, en juin 2013, la Fondation Nicolas Hulot lance un nouveau plaidoyer en faveur d'une agriculture d'avenir plus juste, plus écologique, et plus solidaire.

À travers les portraits croisés de 4 agriculteurs (3 en Europe et une au Cameroun), la FNH met en lumière les alternatives crédibles qui permettent de voir l'agriculture sous un nouveau jour.

Cette campagne, lancée en début d'année 2013, est accompagnée d'un site Internet dédié, où des contenus pédagogiques originaux sont à disposition des internautes. Des conférences sont organisées dans 5 écoles d'agronomie (Paris, Nancy, Toulouse, Montpellier et Rennes), afin de porter le débat et les propositions de la FNH à la disposition du public, et de placer le citoyen au cœur du processus de concertation. Enfin, une pétition est aussi lancée, et sera portée à la connaissance des pouvoirs politiques lors de la réforme de la PAC, en juin 2013.

Lancement du Think tank de la Fondation

En janvier 2013, la Fondation Nicolas Hulot lance son Think tank. Il s'agit d'un véritable laboratoire d'idées pour une transition écologique de notre société. Cet organe consultatif aux multiples compétences a pour principales missions le suivi des politiques publiques, la mise en place d'une démocratie écologique, et le financement d'initiatives porteuses d'espoir pour l'avenir.

Sa méthodologie de travail repose sur un processus de lobbying d'intérêt général auprès des décideurs politiques et économiques. Le Think tank est aussi destiné à s'enrichir des opérations de mobilisation citoyenne que mène la Fondation, ainsi que de la représentativité que celles-ci engendrent. Un grand nombre de missions sociales réalisées en 2012 par la FNH sont ainsi en relation directe avec l'activité de Think tank.

Le Think tank de la Fondation Nicolas Hulot se donne pour ambition de devenir une référence européenne dans le domaine social et environnemental.

Les Nouveaux statuts

Les principales modifications statutaires sont les suivantes :

- Retour au nom d'origine « Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ».
- Nouvelle composition du Conseil d'Administration avec un commissaire du gouvernement qui comprendra 12 membres : 4 au titre du collège des membres fondateurs, 5 personnalités qualifiées, 3 au titre du collège des amis de la Fondation (donateurs).
- Création du Conseil scientifique qui prend la suite du Comité de Veille Ecologique. Il regroupe 36 experts de haut niveau.
- Actualisation de la mission sociale et des moyens d'action de la Fondation.
- Nouveau règlement intérieur ; il prévoit la création du comité consultatif des donateurs.

Innovation en terme de gouvernance : le Comité consultatif des donateurs

- Election, en début d'année 2013, du comité consultatif des donateurs. Les donateurs les plus anciens et les plus fidèles ont pu voter pour être représentés par 10 d'entre eux au sein de la Fondation.
- 3 donateurs, élus par le comité consultatif des donateurs, constituent le collège des amis de la Fondation Nicolas Hulot, et siègent au Conseil d'Administration.



**Fiduciaire
Expertises
Conseils**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fondation pour la Nature et l'Homme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 1.3.21 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment des règles relatives à :

- la détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice,
- l'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes des emplois,
- les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice aux emplois.

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean-François MAGAT



**Fiduciaire
Expertises
Conseils**

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Avec le Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement, membre de votre Conseil d'Administration

Pour l'année 2012, votre Fondation a signé avec le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie une convention prévoyant l'octroi d'un soutien financier par le Ministère de 100 000 €.

Votre Fondation a comptabilisé, à ce titre, un produit de 100 000 € dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Conventions passées depuis la clôture

Nous avons été avisés de la convention suivante passée depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Avance de trésorerie consentie à l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Membre du Conseil d'administration concerné :- M. Nicolas HULOT

Votre Fondation a signé, le 6 mars 2013, une convention avec l'Association Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme prévoyant un report au 31 décembre 2014 du remboursement de l'avance de trésorerie d'un montant de 65 000 € consentie par votre Fondation.

Fait à Paris, le 11 juin 2013

FIDUCIAIRE EXPERTISES CONSEILS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Jean-François MAGAT

Créée en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation est une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique. Afin de mener à bien sa mission, la Fondation comprend à la fois un Think tank et un Do tank qui combinent la réflexion à l'action pour faire émerger un projet de société crédible et porteur d'espérance. L'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Laboratoire d'idées innovantes pour la transition écologique, le Think tank de la Fondation élabore des propositions en lien avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire et de haut niveau. Elles sont mises en débat à travers des publications, et diverses formes d'événements intellectuels et médiatiques. Les équipes de la Fondation les portent, ensuite, auprès des décideurs politiques et économiques. Il s'agit de passer du diagnostic scientifique aux propositions politiques dans tous les domaines de la société. Les thèmes de travail portent ainsi tant sur la finance que l'alimentation, la santé que l'éducation, la démocratie que la mobilité...

Par ailleurs, parce que la transition écologique est déjà imaginée, voire mise en œuvre localement, la Fondation est présente aux côtés des acteurs de terrain depuis plus de vingt ans, en France et à l'international. Elle soutient, valorise et diffuse, ainsi, au sein de son Do tank des initiatives porteuses d'avenir, afin de les démultiplier à plus grande échelle. Riche d'enseignements, la réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.

Afin que chacun puisse s'appropriier et se mobiliser en faveur de la transition écologique, la Fondation élabore des outils et des campagnes citoyennes. C'est le cas du mouvement I Field Good qui a pour ambition de fédérer les citoyens autour des propositions issues des réflexions du Think tank et des réseaux tout en relayant les initiatives exemplaires en matière agricole.

 www.fnh.org

6 rue de l'Est
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 41 22 10 70

PARTENAIRES FONDATEURS

L'ORÉAL



**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
et l'HOMME